



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

POLITIQUE FAMILIALE

Question au Gouvernement n° 478

Texte de la question

POLITIQUE FAMILIALE

Mme la présidente. La parole est à M. Xavier Breton.

M. Xavier Breton. Madame la Première ministre, jamais la natalité française n'a été aussi basse depuis 1946 (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR ainsi que sur plusieurs bancs du groupe RN*), avec 723 000 naissances en 2022. C'est le chiffre le plus bas depuis soixante-quinze ans.

Le pic de 800 000 naissances enregistré entre 2006 et 2012 paraît bien lointain. Autre chiffre inquiétant, le taux de fécondité, qui mesure la moyenne du nombre d'enfants par femme est tombé à 1,8, nous plaçant bien loin du taux de 2,1, qui permet de stabiliser la population.

Il manque chaque année 40 à 50 000 naissances pour assurer le renouvellement des générations. Ces chiffres doivent nous alerter, mais ils ne sont pas étonnants. Depuis dix ans, les choix effectués ont délibérément, et par idéologie, rompu avec la politique familiale de notre pays, qui faisait pourtant l'objet d'un consensus politique très large. Depuis dix ans, lors du mandat de François Hollande d'abord, puis lors de celui d'Emmanuel Macron, tout objectif de soutien à la natalité a été systématiquement écarté et les atteintes portées aux allocations familiales, au congé parental et au quotient familial pénalisent tout particulièrement les familles des classes moyennes et défavorisées.

Allez-vous réagir face à cette baisse historique de la natalité ? Le soutien à la natalité va-t-il être à nouveau une véritable priorité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Mme Caroline Parmentier applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.

M. Pierre Cordier. Et des assistantes maternelles !

M. Jean-Christophe Combe, *ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées.* Comme vous, nous nous inquiétons des statistiques relatives à la natalité dans notre pays.

M. Jean-Pierre Vigier. Alors agissez ! Vous êtes au pouvoir depuis cinq ans !

M. Jean-Christophe Combe, *ministre.* Avec 723 000 naissances, la France connaît son plus bas historique. Toutefois, avec un taux de 1,8 enfant par femme, notre pays reste l'un des plus féconds d'Europe.

M. Grégoire de Fournas. Vous le dites à chaque fois !

M. Jean-Christophe Combe, ministre . En tant que ministre des familles, mon rôle est de favoriser le rapprochement de cette fécondité avec le nombre idéal d'enfants souhaité, dit désir d'enfant – d'environ 2,4 par femme dans notre pays. Le différentiel, on le sait, s'explique principalement par les possibilités de conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle.

C'est pourquoi, lors de la campagne présidentielle, le Président de la République a promis de créer un service public de la petite enfance afin de favoriser la natalité, et de réduire l'écart entre la fécondité et le désir d'enfant.

Dans le cadre du Conseil national de la refondation, j'ai lancé un débat avec les associations d'élus, les associations familiales et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Nous allons créer ce service public de la petite enfance et, d'ici à 2030, 200 000 places d'accueil.

M. Sébastien Chenu. Allez, on recommence...

M. Jean-Christophe Combe, ministre . Nous allons accompagner les collectivités afin qu'elles développent l'offre. *(M. Maxime Minot proteste.)*

Il s'agit de mieux équilibrer vie familiale et vie professionnelle, de renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes et, surtout, de lutter contre les inégalités de destin, dans la continuité de la politique des 1 000 premiers jours, afin d'accompagner les enfants dans leurs trois premières années de vie. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Xavier Breton.

M. Xavier Breton. Les collectivités locales ne vous ont pas attendus pour mettre en place des services de la petite enfance ! Ils les gèrent déjà !

M. Pierre Cordier. Très bien !

M. Xavier Breton. Mais vous avez des responsabilités en matière fiscale – avec le plafonnement du quotient familial – et en ce qui concerne le budget des familles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe RN.)*

M. Maxime Minot. Mais oui !

M. Xavier Breton. Il faut rétablir l'universalité des allocations familiales. Il faut imaginer un congé parental en adéquation avec la réalité des familles, et non idéologique ! C'est là où l'on vous attend, et l'on attend que vous preniez vos responsabilités. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LR et RN.)*

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 478

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2023